

Situation Nigériane Tchad

Janvier 2025

Le Bassin du Lac Tchad est affecté par les activités des groupes armés non étatiques, entraînant le **déplacement forcé de milliers de personnes**, au-delà des frontières internationales. Depuis 2014, la province du Lac au Tchad, accueille de nombreux réfugiés

nigérians principalement originaires de l'état de Borno au nord du Nigeria. **Au Tchad, les violences ont déplacé plus de 259 868 réfugiés, retournés et déplacés internes** dans la province du Lac. Le HCR appuie les efforts du gouvernement pour sauver

des vies, protéger les droits des personnes déplacées de force et les aider à bâtir un avenir meilleur. **Le HCR, le Nigeria et le Tchad ont signé un accord tripartite sur le rapatriement volontaire de réfugiés nigériens.**

CHIFFRES CLES

22 372

Réfugiés nigériens enregistrés au 31 janvier 2025

16 886

Retournés dans la région au 31 janvier 2025

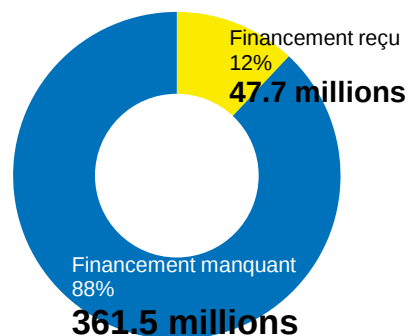
220 610

Déplacés internes au 31 janvier 2025

FINANCEMENT AU 31 JANVIER 2025

409.4 millions de dollars

Budget total 2025



Présentation de la maquette des infrastructures à construire aux autorités locales à Ngorerom. ©UNHCR/Caroline Tagne

Contexte

- Depuis plus de dix ans, des réfugiés nigériens fuient les attaques perpétrées par des groupes armés non étatiques et se réfugient au Tchad, principalement dans la province du Lac. Ces violences, qui se manifestent également dans les départements de Foulï, Kaya et Mamdi, compliquent l'accès humanitaire et fragilisent les activités d'autonomisation.
- La situation sécuritaire s'est aggravée, notamment après l'attaque du 27 octobre 2024 contre un camp militaire local par des groupes armés. Cette attaque a entraîné des pertes humaines et une instabilité accrue, impactant directement les populations réfugiées. En réponse, les autorités tchadiennes ont lancé l'opération Haskanite en novembre 2024 pour renforcer la sécurité dans la région. Cette opération a partiellement restauré la sécurité, mais a également conduit à des déplacements supplémentaires, en raison de l'intensification des violences dans certaines zones.

Coordination

- En 2025, le HCR travaille en partenariat avec la Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) pour l'administration du site aménagé, l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT) pour la protection, African Initiative for Relief and Développement (AIRD) pour la logistique, la Croix Rouge du Tchad (CRT) pour la gestion des sites aménagés, le monitoring de protection et le monitoring des frontières, l'Association pour la Coopération Internationale au Développement (ACID) pour l'appui aux moyens de subsistance et la conservation de l'environnement, l'Action pour le Développement, l'Humanitaire, l'Education, la Solidarité et la Cohésion Sociale (ADHESCO) pour la construction des abris et des infrastructures, l'Agence de Développement Economique et Social (ADES) pour la santé, la nutrition, l'hygiène et l'assainissement, Jesuit Refugee Service (JRS) pour l'éducation et la protection de l'enfant.

Principales réalisations



PROTECTION

- Au cours du 4ème trimestre 2024, le site aménagé de Dar Es Salam a enregistré 114 naissances, portant à 192 le nombre total d'enfants ayant reçu un acte de naissance au cours de l'année. Conformément à la législation sur la nationalité, ces enfants pourront acquérir la nationalité tchadienne lorsqu'ils atteindront l'âge de 18 ans.
- Les structures communautaires ont été redynamisées et restructurées pour permettre une meilleure appropriation des activités mises en œuvre au profit de la communauté. Les leaders communautaires ont été intégrés au comité de ciblage des diverses assistances : abris, activités génératrices de revenus, etc.
- Le HCR continue de renforcer les capacités des autorités administratives, judiciaires et traditionnelles, ainsi que des forces de défense et de sécurité en matière de justice pénale

à travers des sessions de formation sur différents thèmes tels que la chaîne pénale, les droits et les devoirs des personnes déplacées de force, le respect des procédures pénales.

- Le Projet (P21), dispositif de monitoring de protection inter-agence pour les personnes déplacées de force, continue de fournir des informations pour analyser la situation de protection au niveau de l'Equipe Humanitaire Pays et dans les autres cadres de coordination avec un total à 24 moniteurs pour les enquêtes sur le terrain.
- En 2024, les moniteurs ont recensé 2 862 incidents de protection dans la région du Lac, impliquant des réfugiés, des personnes déplacées internes (PDI) et la communauté hôte, dont 203 incidents durant le dernier trimestre. Les survivants de ces violences ont reçu des réponses multisectorielles à savoir psychosociales, juridiques et médicales adaptées à leurs besoins.
- La campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles a été lancée le 25 novembre 2024 à Bol. Cette campagne a contribué à la sensibilisation et à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, mais aussi à la promotion d'une culture de respect, d'égalité et de sécurité pour tous.
- Dans le cadre des activités de redevabilité envers les déplacées de force, le centre d'information et de feedback (CIF) mis en place sur le site aménagé de Dar Es Salam a reçu, en 2024, un total de 1 881 plaintes relatives à 1 881 personnes. Le taux de traitement de ces plaintes a atteint 100%.
- Au 31 décembre 2024, le HCR, en partenariat avec APLFT et CIAUD, a fourni une assistance financière de 25 000 XAF par personne à 400 personnes à besoins spécifiques (PBS) et 20 000 XAF à 100 filles et femmes PBS en âge de procréer pour l'achat de kits d'hygiène menstruelle. Par ailleurs, 188 lampes solaires ont été distribuées aux PBS sur le site aménagé de Dar Es Salam.



EDUCATION

- Un total de 3 867 élèves du primaire étaient inscrits à l'école du site aménagé pour le compte de l'année scolaire 2023/2024, parmi lesquels 2 872 réfugiés, et 297 au secondaire, dont 84 réfugiés. Pour 2024/2025, 3 930 élèves sont inscrits dans les deux écoles et le lycée-collège de Dar Es Salam.



SANTÉ & NUTRITION

- Le HCR collabore avec les bureaux de santé des districts et les partenaires pour assurer l'accès aux soins de santé y compris la santé mentale et les services de soutien psychosocial. Le soutien du HCR au système de santé national aide à améliorer la prestation des services de santé primaire pour les réfugiés, les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil. Le HCR collabore avec le ministère de la Santé publique pour s'assurer de la disponibilité des vaccins et médicaments pour la prise en charge de différentes maladies telles que le paludisme, la tuberculose, le VIH, la malnutrition, etc.

- Au cours du 4^{ème} trimestre 2024, le HCR et ses partenaires ont fourni des soins curatifs à 13 125 réfugiés et 6 393 nationaux au centre de santé de Dar Es Salam.
- Le HCR et ses partenaires appuient également les soins et le traitement des personnes vivant avec le VIH. En 2024, 25 231 personnes ont été sensibilisées sur le VIH, parmi lesquelles 2 068 personnes ont été testées et 34 diagnostiquées positives et mises sous traitement antirétroviraux.
- La campagne nationale de rattrapage vaccinal et de déparasitage a été réalisée du 16 au 22 décembre 2024 au centre de santé de Dar Es Salam. Au total, 4 387 enfants de 12 à 59 mois ont été vaccinés contre la pneumonie et 2 375 autres âgés de 9 à 59 mois ont été déparasités.
- Le HCR a réhabilité le centre de santé de Dar Es Salam. En 2024, de nouveaux climatiseurs ont été installés dans la pharmacie pour assurer une chaîne du froid continue, ainsi qu'un système d'éclairage solaire et une rampe d'eau.
- Le HCR soutient le district sanitaire de Baga Sola en fournissant des services logistiques tels que la réparation des ambulances pour faciliter le référencement des malades. De janvier à décembre 2024, cinq réfugiés ont été référés à l'hôpital général de N'Djamena et 275 à l'hôpital de district de Baga Sola.



SECURITE ALIMENTAIRE ET MOYENS DE SUBSISTANCE

- Le HCR, en partenariat avec le PAM, le PNUD, la FLM et l'AIRD, a adopté une stratégie commune visant à renforcer l'autosuffisance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les contextes de déplacements prolongés.
- Les activités agricoles notamment la culture pluviale et maraîchère ont permis d'atteindre une production de plus de 600 tonnes dans les polders mis à la disposition des populations déplacées de force, malgré des conditions climatiques défavorables et des dégâts causés par des animaux errants. Le HCR a fourni un accompagnement technique aux producteurs pour optimiser leurs rendements et sélectionner les semences pour la prochaine campagne agricole.



EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

- Le partenariat entre le HCR et AIRD assure l'accès à une eau potable de qualité pour les réfugiés du site de Dar Es Salam. AIRD effectue les réparations et l'entretien des points d'eau, des mini-systèmes d'approvisionnement en eau, ainsi que les analyses physico-chimiques et bactériologiques dans le site aménagé. Ces activités permettent de maintenir le ratio moyen de 19,49 litres d'eau par personne par jour.
- En 2024, IRC et les volontaires communautaires ont sensibilisé les communautés sur l'hygiène alimentaire, environnementale et corporelle. Ils ont aussi assuré la propreté autour des anciennes et nouvelles infrastructures du site. Ainsi, 178 latrines et 63 forages/puits, pompes à main et points d'eau ont été construits et réhabilités en 2024.



ABRIS ET ARTICLES MENAGERS ESSENTIELS

- L'accès à un abri décent reste un défi pour les réfugiés et les personnes déplacées internes vivant dans la province du Lac. En 2024, le HCR et la CRT ont construits 125 abris semi-durables et 50 abris durables ainsi que 385 abris semi-durables et 177 abris durables pour les déplacés internes sur les sites de Fourkoulom et de Maar, soit un total de 737 abris dont 129 au cours du dernier trimestre.
- Au cours de l'année 2024, le HCR et la CRT ont redynamisé 14 comités d'abris, dont un sur le site aménagé de Dar Es Salam et 13 sur les sites des PDI.



COORDINATION ET GESTION DE SITES

- Le site aménagé des réfugiés de Dar Es Salam, dans la province du lac, est administré et géré par la CNARR en coordination avec le HCR.
- Le HCR soutient les comités de réfugiés en place à travers des rencontres d'échanges, des formations et des appuis pour les impliquer dans la gestion du site.
- Le HCR met l'accent sur des activités de cohabitation pacifique et des mécanismes de gestion des plaintes, assurant ainsi la redevabilité et la cohésion sociale sur les sites.



ACCES A L'ENERGIE

- L'utilisation du bois de chauffe reste la principale source d'énergie pour la cuisson pour de nombreux ménages réfugiés n'ayant pas accès aux foyers améliorés. Le HCR promeut activement la fabrication de fours améliorés et fournit des noyaux dômes pour la cuisson, réduisant la consommation de bois.
- Grâce à l'entretien de la pépinière par les réfugiés, soutenus par le HCR, 2 000 plants ont été produits en 2024, contribuant à la préservation de l'environnement et à la promotion d'une agriculture durable autour du site aménagé.



AUTONOMISATION DE LA COMMUNAUTE ET AUTOSUFFISANCE

- Pour renforcer la résilience des réfugiés et des communautés hôtes, le HCR, avec l'appui de la CNARR et de CIAUD, a mobilisé plus de 1 000 hectares de terres cultivables pour la grande culture pluviale.

- En 2024, 11 806 personnes dont des réfugiés, des PDI et des membres de la communauté hôte ont reçu un soutien pour l'agriculture pluviale dont 4 946 hommes et 6 860 femmes.
- Le HCR continue de plaider auprès des autorités traditionnelles et des propriétaires terriens pour l'octroi de terres cultivables aux personnes déplacées de force.



SOLUTIONS DURABLES

- Le HCR collabore avec l'Agence Nationale Des Titres Sécurisés (ANATS) et les autres partenaires pour la délivrance des actes de naissance aux enfants réfugiés nés sur le territoire tchadien afin de lutter contre l'apatridie
- Les gouvernements du Tchad, du Nigéria et le HCR ont signé un accord tripartite sur le rapatriement volontaire des réfugiés nigériens le 5 février 2025.
- Avec les autorités administratives et traditionnelles locales et les partenaires, le HCR travaille à fournir des solutions durables aux personnes déplacées internes. Cela se fait par la villagisation, qui consiste au regroupement des sites de PDI (240) en 11 zones de convergence autour des sites prioritaires qui se verront doter d'infrastructures et de services solides pour améliorer les conditions de vie des personnes déplacées de force et des communautés hôtes.

Financement :

Un remerciement spécial à nos principaux bailleurs en 2025 : [Allemagne](#) | [Australie](#) | [Belgique](#) | [Canada](#) | [Danemark](#) | [Espagne](#) | [Irlande](#) | [Norvège](#) | [Pays-Bas](#) | [République de Corée](#) | [Royaume Uni](#) | [Suède](#) | [Suisse](#) | [Union Européenne](#) | [Autres donateurs](#) | [Autres donateurs privés en Chine et Jersey](#).

CONTACTS

Isaac Tiantse Takamgno, Head of Sub-Office, Baga Sola,
tiantse@unhcr.org

Caroline Mafo Tagne, Associate External Relations and Reporting Officer, Baga Sola,
mafotagn@unhcr.org

Daouda Guirou, Associate Reporting Officer, N'Djamena
guirou@unhcr.org

Pour plus d'information consulter [Chad Global Focus](#), [Chad Operational Portal](#), [Sudan situation](#) et suivez le HCR sur les réseaux sociaux: [UNHCR Chad Twitter](#) et [UNHCR Chad Facebook](#)